European Institute of Vedic Studies (EIVS GmbH)

FICHE D'INSCRIPTION ET CONVENTIONS DE FORMATION

M6 Internat en Médecine Ayurvédique - Niveau 4 (2027-2028) **Formation pratique - M6 Internat clinique**	
Prix du cours	**7995 CHF** comprenant: les droits d'inscription (995 CHF), les frais de formation (7000 CHF).
Inscription	Les droits d'inscription non-remboursables : **995 CHF** **+ Joindre une lettre de motivation** **+ Entretien avec Vaidya Atreya Smith**

Nom/Prénom: ..... Age: .....

Adresse: .....

.....

Pays: ….....

Téléphone: ..... E-Mail: .....

Cette formation est uniquement ouverte aux étudiants de Vaidya Atreya Smith

Veuillez noter que ce programme exige une entrevue avec Vaidya Atreya Smith avant que l'acceptation dans le programme puisse être confirmée.

….....

….....

DEMANDE D'INSCRIPTION
Le dépôt d'une fiche d'inscription n'engage ni frais ni obligations des deux parties. Cependant, veuillez noter que l'institut EIVS ne peut pas garantir une place à tous les étudiants qui en font la demande.

ACCEPTATION
Après avoir complété le processus d'admission, l'étudiant sera notifié de la décision d'admission par email. Les droits d'inscription devront alors être versés à EIVS et nos conditions générales de vente seront appliquées dès réception du paiement des droits d'inscription. Comme c'est l'usage dans les institutions académiques, les raisons d'un refus d'admission ne seront pas discutées avec l'étudiant. La décision de l'institut est définitive et il ne peut être fait d'appel.

EIVS GmbH
Case Postale 48, 3979 Grône, Suisse
email: info@eivs.org internet: www.eivs.org

FRAIS D'INSCRIPTION / PAIEMENT DU COURS / REMBOURSEMENTS
Les droits d'inscription ne sont pas remboursables. Si un étudiant est dans l'impossibilité partielle ou totale de suivre les cours pour des raisons personnelles (maladie, professionnelles ou obligations personnelles) ou si l'étudiant est renvoyé administrativement pour absence excessive, il/elle ne pourra pas demander de remboursement des frais du cours.

EXÉCUTION DES DEVOIRS ET TESTS
Tout devoir ou test donné par le professeur doit être effectué dans les temps imposés. L'étudiant est tenu de refaire tout devoir écrit si le professeur le lui demande. Pour tout devoir ou test non effectué par l'étudiant, il ne pourra être délivré de diplôme / certificat de notre école. Les devoirs et tests remis en retard ne seront pas corrigés ni validés.

CODE DE CONDUITE POUR LES INTERNES

Il est de votre responsabilité de respecter les traditions et les coutumes du praticien ayurvédique animateur dans sa clinique. En tant qu'ancien étudiant, aujourd'hui interne, inscrit à un programme professionnel, vous devez respecter le code de conduite établi par les organismes professionnels qui ont accrédité/reconnu le programme.

COMPORTEMENT PROFESSIONNEL
Vous êtes un représentant de votre future profession et vous êtes donc tenu d'agir et de vous comporter de manière professionnelle à tout moment. N'oubliez pas que pour le patient, le processus thérapeutique commence dès qu'il décide de prendre rendez-vous, bien avant qu'il n'entre à la clinique. Votre approche des patients doit toujours être professionnelle, attentionnée, empathique et sans jugement.

PRESENCE
Pour satisfaire aux exigences de l'OdA-AM, il faut avoir suivi 95 % des heures de formation clinique, comme le stipule le critère de référence de l'OMS pour la formation sur Āyurveda (2010). Il est de la responsabilité de chaque étudiant de s'assurer que son dossier de présence est signé par le professeur d'études cliniques à la fin de chaque session/jour. Il est également de votre responsabilité de vous assurer que tous les documents du dossier clinique sont dûment complétés et signés le cas échéant.

APPARENCE
Une pratique réussie exige que votre apparence personnelle représente des normes élevées de formation professionnelle et d'hygiène. La plupart des patients préfèrent une approche plus professionnelle. Nous demandons aux étudiants stagiaires de se conformer au code d'apparence suivant :

- S'habiller de façon propre et élégante (mais pas nécessairement formelle).
- Les mains doivent être parfaitement propres et les ongles courts.
- Les cheveux doivent être d'un style conventionnel, les cheveux longs attachés en arrière afin qu'ils ne puissent pas pendre pendant l'examen ou le traitement.
- Veuillez porter une chemise ou un chemisier propre et votre nom à tout moment lorsque vous êtes à la clinique.
- Les bijoux doivent être appropriés et discrets.
- Interdiction de fumer, à l'intérieur ou à proximité de la clinique
- S'abstenir de consommer de l'alcool ou des médicaments sans ordonnance à tout moment pendant les jours de pratique clinique

CONFORT ET DIGNITE DES PATIENTS
À tout moment, lorsque vous êtes avec le patient, observez son confort et sa dignité. Agir et se comporter de manière professionnelle lorsque vous observez/participez à sa consultation et/ou à son traitement. Ne donnez jamais de conseils ou de recommandations aux patients, sauf si votre professeur d'études cliniques vous le demande.

N'apportez pas de nourriture, de boissons et d'objets personnels inutiles dans les salles de consultation ou de traitement. Éteignez vos téléphones portables, ordinateurs et autres appareils électroniques. N'interrompez jamais une consultation ou un traitement pour parler à votre professeur, à un collègue ou à un patient ou pour quitter la salle. Dans certaines circonstances, votre professeur peut vous demander de quitter temporairement la salle. Faites-le rapidement et sans agitation ni protestation.

CONFIDENTIALITE
Les comptes-rendus de cas sont des documents confidentiels et il existe une exigence juridique et éthique selon laquelle cette confidentialité doit toujours être respectée. N'utilisez jamais le nom du patient en dehors de la salle de consultation et ne discutez jamais du cas ou de l'état du patient, sauf avec les autres étudiants et votre professeur, et uniquement à des fins d'apprentissage. Ne discutez jamais du patient en dehors de la salle de consultation ou de traitement ou dans des endroits où ils peuvent vous entendre ou d'autres personnes.

EIVS GmbH
Case Postale 48, 3979 Grône, Suisse
email: info@eivs.org internet: www.eivs.org

RÈGLEMENT DES LITIGES
Cet accord sera régi et exécuté selon les lois suisses pour tous détails et dépend de la juridiction exclusive du Tribunal de Commerce du canton de Valais. Tout recours ou action liée à cet accord ou à la relation entre les partis, aura lieu à Sion en Suisse.

VERIFICATION DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION :

- J'ai rempli cette fiche d'inscription (veuillez ajouter des pages supplémentaires si nécessaire).
- Je joins une lettre de motivation séparée pour étudier la Formation pratique - M6 Internat clinique.
- Merci d'envoyer cette fiche d'inscription avec votre lettre de motivation à l'adresse indiquée ci-dessous ou de l'envoyer par email à Atreya Smith à : info@eivs.org

Par ma signature je m'engage à:

- Respecter les Conditions Générales d'EIVS GmbH (voir https://www.eivs.org/Conditions-Generales.html?lang=fr).
- Suivre la *Formation pratique - M6 Internat clinique* sur toute l'année.
- Ne pas reproduire, ni à distribuer le matériel de cours qui est uniquement destiné à mon utilisation personnelle.
- Respecter la confidentialité de tous les patients à tout moment.
- Adhérer aux points présentés dans ce document
- Avoir pris connaissance que les droits d'inscription ne sont pas remboursables après acceptation de mon dossier.

Date: ..... Signature: .....

Les fournitures personnelles, les livres suggérés et les manuels de cours ne sont pas inclus dans le coût de la formation. Dès réception de votre bulletin d'inscription accompagné de vos droits d'inscription et de votre lettre de motivation, vous recevrez les informations concernant la formation, ainsi que toute autre information pratique nécessaire. Les cours sont dispensés en français.

EIVS GmbH
Case Postale 48, 3979 Grône, Suisse
email: info@eivs.org internet: www.eivs.org